



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des prix des carburants

Question au Gouvernement n° 4379

Texte de la question

HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS

M. le président. La parole est à M. Vincent Descoeur.

M. Vincent Descoeur. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance, je souhaite appeler votre attention sur les difficultés que rencontrent nos concitoyens confrontés à l'envolée des prix des carburants, qui, après avoir chuté en 2020, sont repartis à la hausse, une hausse vertigineuse de plus de 20 % à 25 % selon le type de carburant. C'est le cas du gazole, qui vient d'atteindre le niveau record de 1,53 euro le litre !

Plusieurs députés du groupe LR . Eh oui !

M. Vincent Descoeur. Il s'agit d'un prix moyen, qui masque une cruelle disparité géographique, puisque dans les zones où les coûts d'approvisionnement sont les plus élevés – le Massif central et le département du Cantal, par exemple –, il peut atteindre 1,70 euro à la pompe.

Plusieurs députés du groupe LR . Oui !

M. Vincent Descoeur. Ces hausses pèsent lourdement sur le budget des ménages, qui doivent faire face au retour de l'inflation. Elles sont plus durement ressenties encore par les habitants des territoires ruraux et de montagne pour lesquels s'ajoute la facture du fioul. Cette situation n'est plus soutenable pour les foyers qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur véhicule pour se rendre quotidiennement à leur travail.

M. Thibault Bazin. Oui !

M. Vincent Descoeur. La situation des aides à domicile, dont nous évoquons régulièrement et à juste titre la revalorisation des salaires et qui parcourent chaque jour plus de cent kilomètres au volant de leur véhicule personnel, illustre parfaitement ces difficultés.

Mme Émilie Bonnivard. Très bien !

M. Vincent Descoeur. Si le Gouvernement n'a pas la maîtrise des cours du pétrole, il peut en revanche décider de moduler, voire de plafonner, les taxes, qui, chacun le sait, constituent près de deux tiers du prix payé par les automobilistes.

Aussi ma question est-elle simple : envisagez-vous d'intervenir rapidement pour stopper la hausse des prix des carburants qui pèse sur le pouvoir d'achat des foyers et qui n'est plus supportable ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Pluisieurs députés du groupe LR . Bravo !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. Les Français subissent actuellement une hausse des prix à la pompe et, vous l'avez dit, cette hausse est due intégralement à l'augmentation des cours du pétrole, liée notamment à la reprise économique mondiale. Je rappelle, en effet, que nous avons gelé toute hausse de fiscalité sur les carburants depuis trois ans.

Nous n'avons pas laissé les Français sans solution face à la hausse des prix de l'énergie – nous avons eu l'occasion d'en débattre ici même la semaine dernière – puisque nous avons instauré un chèque énergie supplémentaire de 100 euros, qui bénéficie à près de 6 millions de ménages modestes,...

M. Jean-Louis Bricout. Oh là là !

M. Fabien Di Filippo. Et ceux qui travaillent ?

Mme Barbara Pompili, ministreet un bouclier tarifaire destiné à tous les Français.

Bien évidemment, nous ne laisserons pas nos concitoyens sans solution face à la hausse des prix des carburants. Je pense, en particulier, aux nombreux Français et Françaises qui ont besoin de leur voiture tous les jours pour aller travailler.

Un député du groupe LR . C'est 99 % des Français !

M. Fabien Di Filippo. C'est assez cher comme ça !

Mme Barbara Pompili, ministre . Nous allons, dans un premier temps, nous assurer que les distributeurs jouent le jeu et qu'aucun d'entre eux ne profite de la situation pour accroître les prix à la pompe de manière excessive, au détriment des Français les plus modestes. Le Gouvernement est déterminé à assurer toute la transparence sur le sujet, notamment à travers le site prix-carburants.gouv.fr, qui permet à chacun de trouver la pompe la moins chère près de chez lui.

Je demande également aux distributeurs de faire un geste, dans cette période difficile, en réduisant leur marge et je me réserve la possibilité de les réunir en cas de besoin. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Au-delà des mesures de court terme que nous pourrions prendre – j'espère pouvoir vous faire des annonces rapidement –, c'est aussi à un changement de modèle que nous travaillons.

M. Fabien Di Filippo. Zéro !

Mme Barbara Pompili, ministre . Nous avons, là aussi, déjà eu l'occasion d'en parler : il s'agit notamment d'électrifier le parc automobile, et cela marche ! Rappelons-le, elle permettra de passer d'un plein de carburant qui approche parfois 100 euros à une recharge électrique évaluée entre 10 et 15 euros. Dans ce domaine, nous avons agi de longue date. Plus de 900 000 primes à la conversion et 340 000 bonus écologiques ont été distribués depuis le début du quinquennat !

Un député du groupe LR . Ça ne se voit pas à la pompe !

Mme Barbara Pompili, ministre . Bref, nous agissons à court terme, mais aussi à long terme, par un changement de modèle. (*Mme Yolaine de Courson applaudit. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. Monsieur Minot, veuillez cesser ce bruit ! Je ne vous le dirai pas une seconde fois !

La parole est à M. Vincent Descoeur.

M. Vincent Descoeur. Madame la ministre, je crains que votre réponse ne soit pas de nature à rassurer nos concitoyens.

M. Fabien Di Filippo. Ça, c'est sûr !

M. Vincent Descoeur. Je vous exhorte à leur apporter une réponse concrète et rapide à la hauteur de leurs difficultés, sauf à craindre que leur exaspération se transforme en colère.

Proposer d'investir à ceux qui rencontrent des difficultés n'est pas une réponse recevable. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [M. Vincent Descoeur](#)

Circonscription : Cantal (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4379

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 octobre 2021](#)